

Réf: Dossier N° 074950

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FRESCA AFRICA »

Siège social Abidjan, Marcory, GFCI MASSARANA, Lot 28, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/01/2022 reçus par Me Kramo Simplicite Kouakou, et enregistrés au CEPICI le 14/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FRESCA AFRICA »

Objet : -L' EQUIPEMENT DE MATERIEL DE SUPERMARCHÉ, DE BOULANGERIE, DE PATISSERIE ET DE GLACIER

-L' EXPLOITATION D' UNE BOULANGERIE, D' UNE PATISSERIE, D' UN RESTAURANT ET D' UN GLACIER

-FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES

-EXPORTATION ET IMPORTATION D' EQUIPEMENT DE SUPERMARCHÉ, DE BOULANGERIE, DE PATISSERIE ET DE GLACIER

ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES, ECONOMIQUE, JUDICIAIRES, INDUSTRIELLES, ET IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU TOUS OBJETS SIMILAIRES ET SUSCEPTIBLES D' EN FACILITER LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (10.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, GFCI MASSARANA, Lot 28, Ilot 0

Dirigeant(s) : M FARHAT WISSAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02054 du 12/04/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15778/GTCA/RC/2022 du 12/04/2022

